

SEMAINE MONDIALE DE L'O.N.U.  
POUR LE DESARMEMENT

## APPEL POUR LE RASSEMBLEMENT NATIONAL POUR LE DESARMEMENT DIMANCHE 25 OCTOBRE, A PARIS

Nous exprimons notre inquiétude devant la relance de la course aux armements : 550 milliards de dollars ont été dépensés dans le monde en 1980, alors que, dans la même année, 50 millions d'êtres humains sont morts de faim. La sécurité des peuples est de plus en plus compromise par l'accumulation des armes. Elle réside, au contraire, dans la réduction équilibrée et progressive des armements, dans le désarmement général et contrôlé.

Arrêter cette course à l'abîme est l'impératif de notre temps. L'opinion publique peut faire pencher la balance dans le sens du désarmement et de la paix, lesquels favoriseraient le développement et le progrès de l'humanité.

Si tous les peuples sont concernés, les peuples de l'Europe le sont au premier chef : la plus grande concentration d'armes nucléaires se trouve sur son continent, ce qui en fait la cible potentielle en cas d'affrontement nucléaire. D'ou les grands mouvements d'opinion en République Fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, en Grande-Bretagne, en Scandinavie, contre la mise en place de nouvelles fusées nucléaires de l'O.T.A.N. sur leurs territoires.

Avec eux, nous déclarons  
— Il ne faut pas ajouter de nouvelles armes nucléaires, mais négocier pour en réduire partout le nombre et la puissance ;  
— Il faut que s'ouvrent, immédiatement et sans préalable, des négociations sur tous les missiles et autres armements nucléaires de portée moyenne, en premier lieu américains et soviétiques, concernant l'Europe.

La France peut et doit agir en ce sens. Le vote des Français lors des élections présidentielles et législatives a manifesté, entre autres, leurs aspirations à la paix et au désarmement. Le gouvernement a la possibilité de déterminer une politique extérieure répondant à cette volonté populaire.

Des possibilités nouvelles existent donc aujourd'hui pour que s'exprime une politique française de paix et de sécurité dont l'axe fondamental devrait être la recherche active d'accords négociés de réduction de tous les armements, particulièrement des armements nucléaires, et la renonciation à toute démarche pouvant contribuer à la course aux armements ; l'abandon du projet de fabrication de la bombe à neutrons constituerait une démarche positive et possible sans délais.

Face à la course aux armements, un puissant mouvement populaire est indispensable pour faire triompher la paix et le désarmement.

Nous appelons toutes les forces de paix et les hommes de bonne volonté à participer massivement aux initiatives qui seront prises, notamment par le Mouvement de la Paix, au cours de la Semaine mondiale de l'O.N.U. pour le désarmement (24-30 octobre prochains).

Nous vous appelons à venir par dizaines de milliers au :  
**GRAND RASSEMBLEMENT NATIONAL POUR LE DESARMEMENT**  
DIMANCHE 25 OCTOBRE 1981  
Hippodrome de la Porte de Pantin, à Paris

Le Conseil national  
du Mouvement de la Paix.

**17-18 octobre 1981 :**

## 40<sup>e</sup> Anniversaire des fusillades de Nantes-Châteaubriant

## LE 18 OCTOBRE A CHATEAUBRIANT

Le 40<sup>e</sup> anniversaire des massacres de Châteaubriant, Nantes et Souges, perpétrés par les nazis, le 22 octobre 1941, sera commémoré le dimanche 18 octobre 1981, à 14 heures, dans la carrière de Châteaubriant, là où se dresse aujourd'hui le Mémorial national de la Résistance.

Cette cérémonie, orga-

nisée par l'Amicale de Châteaubriant-Voves, dont Fernand Grenier, ancien ministre communiste de la Libération, est président, s'ouvrira sur la présentation d'une évocation intitulée « Il y a 40 ans, Châteaubriant, et vous les jeunes ? ».

Ont participé à sa réalisation la chanteuse Rosalie Dubois, l'ingénieur du son

Gandois, ainsi que les artistes, chanteurs, musiciens et comédiens Jean Wiener, Jean-Claude Drouot, Stéphane Vargues, Raoul Del-

fosse, la Chorale Populaire de Paris, les élèves de l'Académie Legendre, et les musiciens du Conservatoire de Paris.

Gaston Plissonnier, secrétaire du Comité central du P.C.F., et qui fut l'un des dirigeants communistes de la Résistance en zone Sud, prononcera une allocution, ainsi que Jeannine Marest, secrétaire de la C.G.T.

## FILIALE STRATÉGIQUE, ALSTHOM DOIT ÊTRE NATIONALISÉ

Filiale stratégique de la CGE, l'Alsthom-Atlantique devrait être nationalisée. Sa dépendance avec les marchés d'Etat (près de 50 %) dans le domaine de la construction électrique, la haute technicité de ses productions (turbo alternateur, moteur diesel, traction ferroviaire) en font une figure de proue de l'industrie française.

De plus, l'expérience accumulée dans la réalisation de centrales électriques, dans la construction navale, implique la mise en œuvre du programme de développement de centrales thermiques, nucléaires, du chantier naval, programme devant garantir l'indépendance nationale en matière d'énergie et de construction navale.

Seule, une authentique nationalisation, allée à des droits nouveaux pour les travailleurs, assurera l'existence d'orientations nouvelles pour l'Alsthom.

La nationalisation d'Alsthom est depuis longtemps une revendication du PCF, c'est un des moyens efficaces pour la mise en œuvre

d'une autre politique industrielle, économique et sociale.

Le renvoi des forces de l'Alsthom-Atlantique par les communistes au Gouvernement de la France, leur contribution positive, menée avec les députés communistes lors des débats au Parlement, encourageant pour le changement et laissant entrevoir la possibilité de la nationalisation d'Alsthom.

Pourtant, les forces hostiles à la transformation en profondeur de la société s'activent ardemment. Le patronat manœuvre à son tour et cherche à supprimer des emplois dans les établissements de Beaucourt et Tarbes, après avoir programmé, sur deux ans, la disparition de la chaudronnerie de Saint-Nazaire.

A Montoir, le processus de la casse de l'outil de travail se poursuit en finesse. Montoir-Sud voit ses pro-

ductions s'éfilocher. Montoir-Nord et ses ateliers d'armement (bois, tôlerie légère, électricité) sont rattachés au chantier naval.

La direction a beau dire que ce rattachement est « dans le cours des choses », les travailleurs ont appris à ne pas la croire.

La cellule Guy-Moquet de Montoir-Nord, dénonce cette opération qui contribue à la démantèlement en cours à la Mécanique. D'autre part, ce rattachement hiérarchique des ateliers d'armement et de ses 350 personnes ne prépare-t-il pas une restructuration de la production d'armement, voire une disparition en terme de celle-ci ?

La cellule Guy-Moquet note que Montoir-Nord va apporter au chantier naval des travailleurs de corporations qui viennent à lui manquer (électriciens notamment).

## BOMBE A NEUTRONS NON !

Un appel d'intellectuels

L'appel d'intellectuels contre la bombe à neutrons publiée au début de l'« Humanité » a recueilli plusieurs centaines de signatures. Dans son numéro de la semaine dernière, « Révolution » en a rappelé le texte et publié une première liste de signataires.

Celle-ci est très large et couvre l'ensemble des disciplines, comme elle comprend des intellectuels d'opinions politiques et philosophiques diverses : d'Aragon

à Michel Tournier, de Jean-Louis Barrault à Pierre Santini, de Maud Maunoni à Alexandre Minkovski, de Pierre Dumayet à Frédéric Rossif, etc...

Nous appelons tous les intellectuels soucieux de prendre leur part de ce combat pour l'homme, à s'associer à cette démarche en faisant parvenir leur signature à Loïc Le GAC, 41, rue des Olivettes, 44000 Nantes. Tél. 89.72.28.

(Préciser nom, prénom, adresse, profession.)

pour le changement dans notre pays, veulent que leurs problèmes soient négociés avec le patronat pour de réelles avancées sociales et démocratiques.

(Suite au verso.)

27 SEPTEMBRE 1981  
PARC DE LA HOUSAIS  
(Toute la journée)

## FÊTE DE RIVES-SUD

organisée par la section de Rezé du P.C.F.

STANDS, ANIMATION, DEBATS, JEUX...

L'après-midi :

Le groupe rock des années 60

"SOUS RÉSERVE"

MEETING

Présidé par

Michel JORAND

Maire-adjoint de Rezé

Allocution de

Claude CONSTANT

Secrétaire de la section de Rezé du P.C.F.

## 2 RÉUNIONS AVEC LE PATRONNAT DE LA MÉTALLURGIE

En juin dernier, l'USTM-CGT s'adressait au SIMECCLA (Chambre Patronale de la Métallurgie de Loire-Atlantique) allargie pour rencontrer cette dernière sur les questions sociales dans la métallurgie du département. La rencontre a eu

lieu le 14 septembre.

Au cours de celle-ci, la délégation USTM-CGT conduite par le secrétaire général de l'USTM, Marcel Le Dus a exprimé :  
— la volonté des métallurgistes de Loire-Atlantique qui lors de leur vote massif

pour le changement dans notre pays, veulent que leurs problèmes soient négociés avec le patronat pour de réelles avancées sociales et démocratiques.

(Suite au verso.)

# LOIRE ATLANTIQUE nouvelles

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste français - N° 191 - 24 septembre 1981 - Prix : 1 F.

SNIAS - SAINT-NAZAIRE

## Réintégration = réparation = justice

Les sept de la SNIAS, de Saint-Nazaire vont-ils subir encore longtemps l'arbitraire patronal ?

Le CNPF se bat, résiste, fait pression pour limiter « autant qu'il le peut » la portée du changement dans le pays.

La volonté de la Direction de la SNIAS, de s'opposer à la réintégration des sept dans l'établissement de Saint-Nazaire fait partie de cet affrontement de classe.

L'action se poursuit. Les différents démarches auprès des ministères concernés : Défense, Transports, Travail, Premier ministre, ainsi qu'auprès des groupes parlementaires de

gauche P.C., P.S., se sont multipliés ces derniers jours depuis la rupture de fait des négociations due à l'attitude intransigeante des Directions.

Des initiatives ont été prises cette semaine : c'est ainsi que le 22 septembre, les sept licenciés accompagnés de leurs épouses se sont rendus au ministère de la Défense (ministère de tutelle de la SNIAS) et au secrétariat à la Condition féminine.

Un appel très large circule actuellement dans la région nautique et reçoit de très nombreuses signatures (médecins, ingénieurs, techniciens, prêtres, avocats, sportifs, commerçants, responsables politiques et d'associations...). De nombreuses preuves du soutien populaire arrivent journellement : télégrammes, motions de soutien, interventions... Une prise de parole à l'initiative de la C.G.T., à Alsthom-Atlantique, a eu lieu mardi midi sur le terrain de Penhoët.

Une pétition au porte à

porte à Penhoët circule actuellement, à l'initiative de la cellule du Parti communiste Gerald-Montoir. La Municipalité de Trignac a adopté une motion distribuée à la population.

Les sept devaient être ré-intégrés le 24 septembre, par leurs camarades de travail, à l'embarcadere

7 h 30, après un court meeting, dans leur poste de travail de l'établissement de Saint-Nazaire.

Une manifestation à l'initiative des U.L. C.G.T. et C.F.D.T. de Nantes, des Métaux C.G.T. de Saint-Nazaire et Châteaubriant, de l'U.L.-C.G.T. de Saint-Nazaire, devait avoir lieu

devant la Préfecture de Nantes, le 24, et une délégation être reçue à 18 heures.

Les maires communistes des communes de Montoir et Trignac, et les maires socialistes de Saint-Nazaire et Saint-Malo-des-Guersac devaient aussi être reçus à Matignon le 24 septembre.

Les ministères concernés et les groupes communistes et socialistes à l'Assemblée nationale ont été à nouveau alertés et sollicités. De nouvelles entrevues devaient avoir lieu.

Le sept de la SNIAS, de Saint-Nazaire doivent être ré-intégrés, c'est une exigence qui continue de s'amplifier.

Pour y parvenir, il est nécessaire que grandisse encore le soutien aux sept militants syndicalistes injustement licenciés.



Illustration de ce soutien grandissant que reçoivent les sept militants syndicaux de la SNIAS ; l'accueil chaleureux qu'ils reçurent de la part des travailleurs des P.T.T. de Nantes.

## FÊTE DE LA SECTION NANTES-NORD DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Les communistes de la Section Nantes-Nord organisent une fête populaire le :

**DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 1981**  
à la Boissière (près du Centre social)

Ce sera l'occasion d'une journée de détente avec, dès le matin, à partir de 10 heures :

un grand CONCOURS DE PETANQUE

et le midi, la possibilité de se restaurer dans de nombreux stands. Dans l'après-midi, vous pourrez assister à :

un spectacle de variétés

avec des CHANTEURS, des CLOWNS, etc...

et vous divertirez par de nombreux jeux. Cette fête sera aussi une journée d'action, dont le temps fort sera marqué par l'allocution de

Jeannine TROUILLARD

Conseillère municipale de Nantes - Membre du Comité fédéral du P.C.F.

OUI, cette journée sera, si vous venez nombreux, un moyen de lutter avec les communistes pour le changement. Les élus communistes seront présents et à votre écoute.

Procurez-vous les billets de tombola (bons de soutien) auprès des communistes  
**RENDEZ-VOUS LE 27 SEPTEMBRE, à la BOISSIÈRE.**

## A propos d'une exposition historique... La mystification

Les commandes du chantier naval ont de moins en moins de retombées sur l'armement parce qu'entre autre, Montoir-Nord est en concurrence avec des entreprises de production identique ; la partie soustraite de l'armement des dix derniers paquebots chaudronnés à l'excentrique (France-Inter). Cette commande au chantier est considérable.

Les communistes de Montoir-Nord sont persuadés que ce rattachement cache autre chose ; exemple, dans l'immédiat, il soumet des meneurs, électriciens, chaudronniers à d'autres sections du chantier.

Les communistes de Montoir-Nord n'accepteront pas que leur outil de travail soit détréci. Ils exigent le gel immédiat de toute reorganisation, la nationalisation d'Alsthom et du chantier naval qui doit assurer le maintien, la modernisation, de ces ateliers d'armement, ceux-ci devant mieux répondre aux besoins d'équipement des navires construits à Saint-Nazaire.

Malheureusement, de l'idee au résultat, il y a, cet été (ou au moins, le jour-celui le plus grossier (des costumes bien propres... !

venus du Puy-du-Fauou, enfilés sur des mannequins) est mis au service de la vision la plus traditionnelle des guerres de Vendée. Nous n'échappons à aucun image d'Épinal : Bonchamp mourant grâce les prisonniers républicains, la scène de la treuve (100 m2 de costumes, pour montrer quoi ?), Charette, les massacres... On est très étonné de la réalité est évident, mais qu'un visiteur puisse ne retenir que cela est, de fait, inévitable. On trouve dès lors tout naturel que l'exposition se close sur un stand du Souvenir Vendéen, intitulé à l'adhésion. Au lieu de contribuer, avec tou-

te la prudence nécessaire, à dissiper les mythes qui obscurcissent l'histoire de ces guerres et constituent un des cimetières les plus puissants de l'immobilisme social et politique en Vendée, l'exposition les utilise et les renforce !

Ce n'est pas tout. Enparter par leur clan sans doute, les auteurs mélangent allégrement documents d'époque et documents nes de la légende (des gravures du 19<sup>e</sup> siècle notamment). Le public, non prévenu, ne peut donc que prendre pour argent comptant des représentations qui n'ont rien à voir avec des documents sur les guerres de Vendée, et ce d'autant plus facilement que quelques documents, authentiques ceux-ci, figurent dans des vitrines. La confusion va bien au-delà de la faute technique : elle révèle parfaitement que les auteurs n'ont pas cherché à — ou pas voulu ? — séparer l'histoire de la légende, ce qui me semble pousser un peu loin quand même la négligence ou la mauvaise foi, selon l'interprétation qu'on se sent. Nous avons, en tout cas, une toute autre conception de la rigueur historique et du respect du public.

Ce n'est pas tout encore. Un montage audiovisuel techniquement bien fait enrichit l'exposition. Espérons trouver la au moins les (Suite au verso.)

# Gaumont

LINO VENTURA - ROMY SCHNEIDER - MICHEL SERRAULT



LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE  
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES  
TAIS-TOI QUAND TU PARLES  
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS  
AUTANT EN EMPORTE LE VENT

## LES NOUVEAUTES DE LA SEMAINE

● **BEAU-PERE** — Film français de Bertrand Blier, interprété par Patrick Dewaere, Ariel Besse, Nicole Garcia, Nathalie Baye.

● **GARDE A VUE** — Film de Claude Miller, avec Lino Ventura, Michel Serrault, Romy Schneider, Guy Marchand.

● **FAUT PAS POUSSER** — Film de Michel Lupo, avec Bud Spencer, Cary Guffey.

● **LA VIE CONTINUE** — Film écrit et réalisé par Monse Mizrahi, avec Annie Girardot, Jean YVES, Michel Aumont, Pierre Dux.

● **A NOUS LA VICTOIRE** — Film de John Huston, avec Sylvester Stallone, Michael Caine, Max Von Sydow, Carole Laure et dix-huit jours de football de classe internationale.

● **LES ANNEES-LUMIERE** — Film suisse d'Alain Tanner, interprété par Trevor Howard, Henri Virlogeux, Mick Ford (Cannes 1981).

● **PASSION D'AMOUR** — Film d'Etore Scola, avec Bernard Giraudeau, Valeria d'Obici, Jean-Louis Trintignant, Massimo Girotti, Bernard Blier et Laura Antonelli.

## FORMATION PROFESSIONNELLE : Les indemnités de stage indexées sur le SMIC

Le 8 septembre, les stagiaires du centre FPA de Saint-Herblain avaient observé une journée de grève pour obtenir l'augmentation des indemnités de stage.

On sait, en effet, que le « salaire » perçu par les stagiaires est fixé en début de stage et ne peut être révisé pendant la durée de celui-ci. Il en résulte une perte appréciable pour les stagiaires qui subissent de plein fouet les conséquences de la flambée des prix et ne

beneficient pas de l'évolution du SMIC.

Notre camarade Pierre Zarka, député communiste de Seine-Saint-Denis a attiré l'attention du Ministère de la Formation professionnelle sur ce problème. Marcel Rigout, dans sa réponse, confirme les indications de la donnée, notamment que l'Etat ne peut intervenir que dans le cadre de la loi sur les crédits accordés à la

### 2 réunions

#### avec le patronat de la métallurgie (suite)

Or, constaté la CGT, trois mois après la mise en place d'un nouveau gouvernement, le patronat de la métallurgie non seulement n'a pas changé d'attitude, mais continue une politique antisociale et autoritaire.

De nombreux exemples le démontrent dans les entreprises de métallurgie. Le patronat, considère l'U.S.T.M., « n'accepte pas le verdict populaire du 10 mai ». « Pourquoi être polémique avec des négociations se déroulant dans les entreprises, et au niveau du département. C'est ce qu'a demandé l'U.S.T.M.-CGT. Dans ce sens la délégation CGT a exposé les revendications essentielles de la CGT.

Salaires : garantie du pouvoir d'achat pour tous en tenant compte de l'évolution de l'inflation depuis janvier. Le patronat, considère l'U.S.T.M., « n'accepte pas le verdict populaire du 10 mai ». « Pourquoi être polémique avec des négociations se déroulant dans les entreprises, et au niveau du département. C'est ce qu'a demandé l'U.S.T.M.-CGT. Dans ce sens la délégation CGT a exposé les revendications essentielles de la CGT.

Salaires minima garantis : référence avec la valeur du SMIC comme point de départ de la grille de classification, soit une valeur du point de 2576 F (actuellement 2400 F). 17,36 F soit un salaire minima au coef. le plus bas de près de 600 F au-dessous du SMIC.

Réduction du temps de travail : 38 heures sans perte de salaire, étape décisive vers les 35 heures.

Emplois :  
● arrêt du démantèlement de certaines entreprises ;  
● arrêt d'une politique de précarité de l'emploi par l'embauche des salariés sous contrat ou à durée limitée ;  
● embauches effectives en

## SAINT-HERBLAIN :

formation professionnelle dans le cadre du collectif budgétaire voté en juillet sont allés essentiellement aux salaires des stagiaires.

En 1982, le Ministre propose qu'on en revienne au système d'indexation automatique des indemnités de stage sur le SMIC.

Mais cette mesure est d'ordre légal. Le Parlement est donc saisi de cette proposition. Les députés ont à se prononcer lors du vote du budget.

Les communistes de Saint-Herblain ont informé par tract les stagiaires du centre FPA de cette réponse ministérielle.

## CENTRE SOCIO-CULTUREL : C'est quoi 82 ?

Depuis deux ans le projet d'aménagement du centre socio-culturel du Bourg attend un financement. Les communistes du quartier avec leur cellule Lenne avaient, il y a un an, fait signer une pétition pour que les crédits soient déboussés. Pétition remise au Préfet. Le ministre de la Solidarité nationale vient d'informer la municipalité que les crédits ne seraient pas déboussés en 1981 mais très probablement en 1982. Le projet étant inscrit en bonne place sur la liste des

La presse a annoncé que le journal télévisé A 2 Midi serait retransmis en direct du Sillon de Bretagne les samedi 26, dimanche 27 et lundi 28. L'émission sera réalisée par Raoul Sangla et construite par une équipe de journalistes dont Marcel Leflat, chef du service « Société ». L'édice de Raoul Sangla et de son équipe est de donner la parole à ceux qui ne font jamais eux à la « télé » ou anonymes sur tous les sujets en liaison avec l'actualité. En somme, il s'agit d'une initiative à suivre et à mener sur pièces.

## En bref - en bref - en bref - en bref

● **A Bohémien-Atlantique**, une grave de plus au sein de la C.G.T. a été effectuée cette semaine par le service de maintenance et peinture industrielle. La C.G.T. a apporté son plein soutien aux travailleurs qui revendiquent de meilleurs salaires, des primes et de meilleures conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.

● **Chez Lang à St-Nazaire**, la direction vient de décider d'une vague de licenciements portant sur neuf salariés. Le syndicat C.G.T. a exprimé son opposition lors de la réunion du Comité d'entreprise et ensuite devant l'inspecteur du Travail.

● **Debrayage chez U.G.E.** C.O. du personnel a cessé le travail une heure la semaine passée pour exiger de la direction l'ouverture de négociations salariales en faveur du personnel, en majorité des femmes, l'évolution du SMIC d'abord en juin, puis en septembre et enfin en décembre. Le plus souvent, dans le salaire minimum, les primes de rendement individuel.

● **A la Chaudronnerie de St-Nazaire**, des élections de délégués viennent d'avoir lieu. Chez les délégués du personnel — 1<sup>er</sup> collège — notamment, la C.G.T. a obtenu 71,65 % des voix contre

28,33 % à F.O. La même proportion se répète pour le Comité d'entreprise tandis que seule la C.G.T. présente une liste dans le 2<sup>e</sup> collège.

● **A Châteaubriant**, la direction de l'A.L.C.A. vient d'annoncer un projet de licenciement de 12 salariés. D'autre part, elle réduit le salaire de 22 heures. L'A.L.C.A., dont le siège social est à Clichy, se trouve être une filiale de Frérambil, spécialisée dans la fabrication de capsules en plastique. Actuellement, 110 salariés y sont employés. Notons que la réduction de l'horaire de travail est effective depuis lundi.

## A propos d'une exposition historique... LA MYSTIFICATION (suite)

nuances que l'exposition ne pouvait faire apparaître, des explications sur les guerres élargies à propos des traditions et partielles approches en terme de rites de la conscription et de religion, trouver la aussi les motivations des différentes parties prenantes. Et bien pas du tout ! Une phrase — pas deux, je vous assure — évoque l'opposition des paysans et du mépris du public sans doute jeune incapable d'un minimum de réflexion. C'est d'autant plus grave que le public, intéressé à juste titre par

Cette exposition n'est pas une contribution au débat, contribution dont, quel que soit le contenu, nous nous réjouissons plus que nous ne nous réjouissons. C'est une mystification. En tant qu'historien et communiste, je ne peux que la déplorer et m'en indigner.

Alain CROIX

## LA FÉRIE DU PATINAGE HOLIDAY ON ICE

HOLIDAY ON ICE, la plus grande revue sur glace internationale, sera à Nantes, au palais de la Beaujoire, du 29 septembre au 11 octobre, avec sa super-production 1981 la vedette du nouveau spectacle : Robin COUSINS, médaillé d'or olympique 1980. Le premier tableau sera dédié au SOUVENIR DE JUDY GARLAND et commence avec la célèbre chanson « Over the Rainbow ». D'autres mélodies célèbres parmi celles que Judy Garland a rendues mémorables accompagnent toute la troupe dans un spectacle d'exception. Parmi les vedettes figurant dans la première partie de ce spectacle, vous pourrez applaudir Tim Zink, des Etats-Unis, Lend van den Broekhoven, du Sud, Milsos Man de Prague, et Susan Firth d'Angleterre. Ensuite viendront « LES JOUETS ENCHANTES », un tableau qui passera les enfants de tous les âges. Les vedettes de porcelaine jouent par Paul et Vicky Tassone s'amuse et réveille tous leurs amis dans la boutique de jouets. Vous verrez des chats, des ours, et bien sûr des soldats de plomb. Quelques instants plus tard, la piste de glace se transforme encore une fois pour vous offrir un spectacle unique ou habite Cendrillon. La jolie Sandy Rowe joue le rôle de la célèbre héroïne et Milsos Man est le Prince. La deuxième partie débute par un numéro de danse contemporaine intitulé 21 HEURES DANS LA VIE D'UN HOMME, il raconte une histoire d'amour dans les rues d'une grande ville moderne. Le corps de ballet accompagne trois vedettes, Tim Zink, Sandy Rowe et Milsos Man, tout au long de ce tableau. Nous nous retrouvons dans les rues d'un village russe. Les danses folkloriques sont à l'ordre du jour dans ce FESTIVAL DES COSAQUES ou vous verrez des patineurs exécuter sur glace des sauts acrobatiques. Après quelques numéros comiques et une merveilleuse surprise appelée Mickey, le spectacle atterrit à Grande Finale. Nous y voyons San Francisco au début du siècle, Le Barbary Coast Saloon en 1906, la musique bat son plein, tout le monde danse soudainement, le tremblement se déchaîne. Des effets spéciaux extraordinaires rendent ce tableau final tout à fait inoubliable et le champion américain Rob Steiner patine au milieu de cette scène étonnante. Et maintenant le tableau final SAN FRANCISCO 1906. Dans SAN FRANCISCO 1980 Holiday on Ice en core une fois vous réservez un coup de théâtre. Des costumes illuminés, des feux d'artifice et du patinage superbe terminent en beauté ce nouveau spectacle HOLIDAY ON ICE.

Robin Cousins est universellement acclamé comme le plus brillant et talentueux patineur se produisant sur la scène internationale du patinage. Il commença à patiner à l'âge de huit ans. En 1977, il remporta le championnat britannique Junior, et les trois années suivantes, il devint le leader en division senior. En 1976, il gagna le titre en catégorie senior et le maintint les trois années suivantes. Il fut Champion du Monde Senior en patinage libre en 1978-1979 et 1980 et remporta également le championnat européen olympique catégorie homme en 1980.

LA LOCATION EST OUVERTE. — Vous pouvez réserver vos places, du lundi au samedi, au magasin Deere-Nowak des Galeries, de 9 h à 12 h 30, 13 h 30 à 18 h. Au palais de la Beaujoire, de 10 h à 12 h 30, 13 h 30 à 18 h 30, les dimanches de 11 h à 17 heures. Pas de location par téléphone. Pour tous renseignements, appelez 49-32.01.

ANCENIS, Syndicat d'Initiative, place du Pont de 15 h à 17 h, du mardi au vendredi ; 83.07.44  
CHATEAUBRIANT, Syndicat d'Initiative, 83.07.44  
NANTES, Syndicat d'Initiative, 81.03.53  
LA BAULE, Syndicat d'Initiative, 24.34.44  
PORNIC, Syndicat d'Initiative, place du Mûle 82.04.40  
SAINT-NAZAIRE, Sunny Voyages, 49, av. République, 22.56.03 - 22.54.57

Notre photo : le Festival des COSAQUES.

## Cinéma "les Club"

10, AVENUE DE LA REPUBLIQUE SAINT-NAZAIRE TEL. 22.53.47

BEAU PÈRE (int. — 12 ans)

POUR LA PEAU D'UN FLIC (int. — 13 ans)

SI DISNEY M'ÉTAIT CONTÉ

LES ANNEES LUMIERE

CARRIE AU BAL DU DIABLE (int. — 18 ans)

C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (int. — 13 ans)

LES ANNEES LUMIERE

CARRIE AU BAL DU DIABLE (int. — 18 ans)

C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (int. — 13 ans)

LES ANNEES LUMIERE

CARRIE AU BAL DU DIABLE (int. — 18 ans)

C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (int. — 13 ans)

LES ANNEES LUMIERE

CARRIE AU BAL DU DIABLE (int. — 18 ans)

C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (int. — 13 ans)

LES ANNEES LUMIERE

CARRIE AU BAL DU DIABLE (int. — 18 ans)

C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (int. — 13 ans)

LES ANNEES LUMIERE

CARRIE AU BAL DU DIABLE (int. — 18 ans)

C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (int. — 13 ans)

## APOLLO 5 SALLES, 5 FILMS

Pour la peau d'un flic (int. — 13 ans)

A NOUS LA VICTOIRE

PASSION D'AMOUR Madame Claude 2 (int. — 18 ans)

LA VIE CONTINUE...

A L'AFFICHE A NANTES

CONCORDE et VERSAILLES : c'est la saison des Festivals

Deux festivals cette semaine, au Concorde avec Jacques Tati, et à Versailles avec le Film Antillais. Au premier nous reverrons donc avec plaisir « Les vacances de M. Hulot » (mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LA VIE CONTINUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; CONCORDE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; MADAME CLAUDE 2 (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; PASSION D'AMOUR (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; ARIEL (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; SECRETS ADOLESCENTS, plus PETITES PENSIONNAIRES IMPUDIQUES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LES COLLINES DU PLAISIR, plus ANIMATRICES POUR COUPLES (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; COLISEE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; LE FAUT TUER BIRGITT HAAS (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22 h, plus sam., 24 h) ; BEAU-PERE (jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 20 h, 22